



Extrait du Registre des Délibérations
De l'établissement Public Territorial de bassin Institution Adour

Séance du 3 juin 2015
(Convocation du 21 mai 2015)

Aujourd'hui, le trois juin deux mille quinze à 14h30, le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni à la salle Henri Lavielle au Conseil départemental des Landes sous la présidence du doyen d'âge Monsieur Yves LAHOUN

Etaient Présents :

Mesdames Laurence ANCIEN, Christiane AUTIGEON, Nathalie BAROUILLET, Denise SAINT PE, Céline SALLES,
Messieurs Jean ARRIUBERGE, Gabriel BELLOCQ, Paul CARRERE, Gérard CASTET, Francis DUPOUEY, Jean GUILHAS, Xavier LAGRAVE, Yves LAHOUN, Charles PELANNE, Bernard POUBLAN, Bernard SOUDAR, Christophe TERRAIN et Bernard VERDIER.

Etaient Excusés et avaient donné procuration :

Madame Odile LAFITTE,
Monsieur Philippe JUZAN

Secrétaire de Séance : Madame Laurence ANCIEN

OBJET : Affaires générales / Installation du Conseil d'administration

Exposé des motifs :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et des statuts de l'Institution Adour, le Conseil d'administration est composé de 5 membres représentant chacune des collectivités publiques adhérentes. Celles-ci élisent en leur sein leurs représentants au Conseil d'administration.

Suite aux élections de mars 2015, les quatre Conseils départementaux membres ont renouvelé leurs délégués au sein de l'Institution.

Il est proposé d'approuver la liste de délégués des Conseils Départementaux, membres de l'Institution, au Conseil d'administration.

Conseil Départemental des Hautes Pyrénées	Conseil Départemental du Gers	Conseil Départemental des Landes	Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques
Mme Laurence ANCIEN	Mme Nathalie BAROUILLET	M Paul CARRERE	M Jean ARRIUBERGE
Mme Christiane AUTIGEON	M Gérard CASTET	M Gabriel BELLOCQ	M Philippe JUZAN
M Jean GUILHAS	M Francis DUPOUEY	Mme Odile LAFITTE	M Charles PELANNE
M Bernard POUBLAN	Mme Céline SALLES	M Yves LAHOUN	Mme Denise SAINT PE
M Bernard VERDIER	M Christophe TERRAIN	M Xavier LAGRAVE	M Bernard SOUDAR

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil d'administration de l'Institution Adour,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5421 et suivants

Vu le règlement intérieur et notamment son article 2

Vu la délibération en date du 17 avril 2015 du Conseil Départemental des Landes

Vu la délibération en date du 29 avril 2015 du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques

Vu la délibération en date du 27 avril 2015 du Conseil Départemental des Hautes Pyrénées

Vu la délibération en date du 23 avril 2015 du Conseil Départemental du Gers

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1

Approuve la liste des délégués des Conseils Départementaux membres de l'Institution Adour composée comme suit :

Conseil Départemental des Hautes Pyrénées	Conseil Départemental du Gers	Conseil Départemental des Landes	Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques
Mme Laurence ANCIEN	Mme Nathalie BAROUILLET	M Paul CARRERE	M Jean ARRIUBERGE
Mme Christiane AUTIGEON	M Gérard CASTET	M Gabriel BELLOCQ	M Philippe JUZAN
M Jean GUILHAS	M Francis DUPOUEY	Mme Odile LAFITTE	M Charles PELANNE
M Bernard POUBLAN	Mme Céline SALLES	M Yves LAHOUN	Mme Denise SAINT PE
M Bernard VERDIER	M Christophe TERRAIN	M Xavier LAGRAVE	M Bernard SOUDAR

Article 2

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.



Fait et Délibéré le 3 juin 2015 à Mont de Marsan

Le Secrétaire de séance,

Laurence ANCIEN

Le Président de séance,

Yves LAHOUN

⚡ La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat.

Reçu en Préfecture le

Publié le